

Nouvelles

du



Portraits croisés

Cindy Bulle présente Monique Voynet

Le parcours professionnel de Monique Voynet est atypique puisqu'elle a commencé à travailler comme agent hospitalier en France en 1980, puis elle a suivi les cours à l'école d'aide soignante en 1985, métier qu'elle a exercé jusqu'en 1989 où elle est entrée à l'école d'infirmière jusqu'en 1992. Puis elle a exercé le métier d'infirmière dans des services de personnes âgées, ainsi qu'au service de pneumologie jusqu'en 2001.

En 2001, elle a effectué un remplacement d'un an en tant que «Faisant fonctions» de cadre de Santé en service de personnes âgées en France.

Fin 2001, Monique a pris conscience qu'elle voulait évoluer dans cette dernière profession, mais avec le souci de pouvoir effectuer un travail d'encadrement et de soutien de qualité et répondant à ses valeurs.

Donc dans cet état d'esprit, Monique a postulé pour le poste vacant à Sainte-Croix où elle travaille depuis le 1^{er} février 2002. Dans un premier temps comme responsable au service de PAA (Psychiatrie de l'Age Avancé) à 60% et depuis le 1^{er} mars



Monique Voynet et Cindy Bulle.

2003 à 90%, puis à 80% comme responsable de l'hébergement et de l'UAT (Unité d'Accueil Temporaire) devenu le CAT depuis octobre 2013.

Monique Voynet ne regrette absolument pas son parcours professionnel qui lui a permis d'acquérir de l'expérience, ainsi que de comprendre et respecter les différentes professions

rencontrées à ce jour, puisqu'elle les a exercées.

Monique fait part de son réel bonheur de faire partie du personnel du CSSC où l'ambiance est agréable, où les équipes tout en étant professionnelles restent proches, ceci permet de réaliser du bon travail avec une communication simple et facile.

Cindy Bulle

Monique fait part de son réel bonheur de faire partie du personnel du CSSC où l'ambiance est agréable.

Vers le nouvel EMS

Chères lectrices et chers lecteurs,

Avec quelques jours d'avance, le Père Noël est passé du côté de la rue des Rosiers. De sa hotte, il a sorti deux beaux cadeaux: le permis de construire délivré par la Municipalité de Sainte-Croix et l'accord du Conseil d'Etat pour la construction et la prise en charge, à hauteur de 22,4 millions, du nouvel EMS.

Précisons que la totalité des travaux (nouvel EMS et réaménagement de l'ancien bâtiment des Rosiers, ainsi que l'aménagement extérieur) ascendera à plus de 26 millions au total. La différence entre la part cantonale

et le coût total, soit 3,6 millions, incombera au Centre de soins, sachant que les Communes du Jura vaudois participent d'ores et déjà au financement du projet. Toute mesure visant à réduire cette charge est à l'étude et concentre toute l'attention de la Commission de construction.

Signalons aussi que le projet OASIS – site pilote sur le plan cantonal d'accompagnement des cas graves de sénilité – sera intégré à la prochaine construction.

Parallèlement, le Conseil d'administration du CSSC, son bureau et sa direction travaillent d'arrache-pied

sur la stratégie du futur afin d'assurer – travail incessant – la pérennité de l'institution.

Mais en ce temps de l'Avent, nous prenons le temps d'apprécier la fin de cette première étape à sa juste valeur en regard de tous les obstacles administratifs et juridiques qu'il a fallu franchir! La Commission de projet et de construction en profite pour vous remercier de votre soutien indéfectible.

Bonnes fêtes à tous !

Au nom de ladite commission, son président.

Hugues Gander

Deux beaux cadeaux: le permis de construire délivré par la Municipalité et l'accord du Conseil d'Etat pour la construction et la prise en charge financière.